

Mainvilliers

le MAG'

n°11

*Plein feu sur
la Fête de la Saint-Hilaire !*

ville-mainvilliers.fr

JUIN 2023



DOSSIER

*Investir aujourd'hui
pour demain*


Mainvilliers

3. Éditorial

4. La Ville et la vie en images

Photos

5. Zoom sur les métiers des agents municipaux

Brahim Idbaha, chargé du service juridique et marchés publics

6. Politique de la Ville

Budget participatif, vos projets voient le jour

7. Cadre de vie

Bien vivre ensemble : rappel des horaires de travaux et tonte

8. Action économique de proximité

Ouverture d'une boulangerie drive, un concept inédit !

9. Développement durable

Faites de la mobilité !

Rendez-vous samedi 16 septembre

10. Dossier

L'école Pierre de Coubertin fait peau neuve

14. Culture

Fête de la Saint-Hilaire : pour en prendre plein les yeux, soyez au rendez-vous.

17. Jeunesse

Vos activités sportives et culturelles à bas prix avec le chèque sport / culture

19. Seniors et aînés

Yoga, vacances, pauses café, le foyer restaurant Marie-Hélène Foucart pense à ses Seniors

23. Santé

La maison de santé étoffe son offre de soins

24. Sports

La fulgurante montée du CS Mainvilliers Football en Nationale 3

25. Vie associative

Rendez-vous le 7 et 8 juillet avec l'ACLAM pour une compétition de haut niveau

26. Economie Sociale et Solidaire

Ateliers participatifs et créatifs, la tendance du do it yourself

27. Focus

Focus sur Rita Canale

28. Le conseil municipal

Trombinoscope

30. À toutes fins utiles

Coordonnées

31. Paroles d'élu(e)s

Pour Mainvilliers ensemble, continuons !
Ensemble Passons à l'Action

SOMMAIRE

REJOIGNEZ-NOUS
SUR LES



RÉSEAUX SOCIAUX !



@mairie_de_mainvilliers



@mairiedemainvilliers



Info +

La Ville se mobilise pour résoudre les problèmes de connexions rencontrés avec les différents opérateurs de téléphonie.

Nous vous invitons à prendre contact impérativement avec votre opérateur en cas de difficulté.

Pour les abonnés Orange, vous pouvez effectuer une demande de travaux à l'adresse suivante : <https://reperes-travaux.orange.fr>

Directrice de la Publication : **Michèle Bonthoux**

Rédaction :

Ville de Mainvilliers

Hôtel de ville - Place du Marché - CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex. Tél : 02 37 18 56 80. Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Crédit photo : Freepik, iStock, ilo-energie, service communication, Altinova, Max Doyen, Sébastien Janvier, Laëtitia Fernandes, Reconstruire Ensemble, Samir Kasmi.

Couverture : Fête de la Saint-Hilaire 2022.

Impression :

TOPP Graphic

5, ZA Croix Saint Mathieu

28320 Gallardon

Tel : 02 37 31 08 00



IMPRIM'VERT® © 2020 - 6219

Démarche de diminution
de l'impact environnemental





Édito

Madame, Monsieur,

L'été s'installe doucement et avec lui les vacances scolaires se profilent, synonymes de soleil et détente. Cette nouvelle saison débutera avec la traditionnelle fête de la Saint Hilaire du 16 au 18 juin, sous le thème « Fêt'arts ». Pendant 3 jours, Mainvilliers vivra au rythme d'une fête culturelle, sportive et culinaire.

Cette année encore, la municipalité s'engage au profit de sa jeunesse en reconduisant le dispositif Anim'vacances. Du 5 au 28 juillet, retrouvez toutes les activités culturelles, sportives, artistiques gratuites pour toute la famille.

La période estivale est aussi propice aux travaux, notamment scolaires. Pour faire face aux nombreux enjeux climatiques, vous trouverez dans la rubrique dossier les différents investissements que la Ville met en place. Par exemple, l'école Pierre de Coubertin connaîtra des travaux d'embellissement avec la transformation de la cour d'école en un îlot de fraîcheur grâce à la végétalisation et par un système de récupération d'eaux pluviales.

L'été sera également, pour les élus, le temps d'un premier bilan face à l'accélération des dépenses de fonctionnement à laquelle aucune commune n'échappe : dépenses énergétiques, masse salariale, hausse des denrées alimentaires et des matières premières. L'inflation rend les collectivités de plus en plus vulnérables. Des choix seront forcément nécessaires pour garder le cap d'une gestion saine tout en nous attelant à la recherche d'économies.

De plus, vous découvrirez la programmation inédite de la « Faites de la Mobilité » qui s'inscrit dans la politique globale que la Ville a entrepris en faveur du développement des mobilités douces. Se déplacer fait partie intégrante de notre vie sociale et professionnelle et la municipalité se mobilise pour présenter aux Mainvillois les alternatives existantes.

Enfin, nous vous partageons les résultats du questionnaire Seniors qui avait été envoyé en septembre dernier aux administrés âgés de 60 ans et plus, afin de cerner au mieux les besoins de cette tranche de population.

A tous, je vous souhaite une bonne lecture et un bel été !

Michèle BONTHOUX
Maire de Mainvilliers
Conseillère régionale

AGENDA

- **Du 16 au 18 juin**, parc des Vauroux et stade Bernard Maroquin : Fête de la Saint-Hilaire
- **Mercredi 21 juin**, devant la bibliothèque, de 10h à 12h30 : Grande braderie de livres
- **Du 5 au 28 juillet**, espace familial sports et loisirs de la Bilterie (stade Bernard Maroquin) : Anim'vacances
- **Vendredi 14 juillet**, cour de l'école Emile Zola, à 17h : Fête nationale
- **Samedi 2 septembre**, parc des Vauroux, de 10h à 18h : Fête du sport et de la culture
- **Samedi 16 septembre**, place du Marché, de 14h à 18h : Faites de la mobilité !
- **Samedi 16 septembre**, bibliothèque, à 18h : Journées du Patrimoine
- **Du 16 septembre au 8 octobre** : Semaine Européenne du Développement Durable



Le 14 avril, Représentation théâtrale de « Pinocchio » à la vaillante .

Compétition de cross et run & bike, le 13 avril dernier, avec les élèves des groupes scolaires de la Ville.



Le 8 mai, Commémoration du 78^{ème} anniversaire de la victoire de 1945.

Le 28 mai, à la salle des fêtes, l'association Odyssée des f'AME a remis un chèque de 1 400€ au Comité 28 de la Ligue contre le cancer, en présence de Michèle Bonthoux.



Signature de la convention Ville amie des enfants avec les élus et les jeunes conseillers municipaux, le 15 mars dernier.





Brahim Idbaha, chargé du service juridique et marchés publics



Mainvilliers le Mag' : Pouvez-vous présenter votre activité et les missions principales ?

Brahim Idbaha : Je suis chargé du service juridique et marchés publics. Mon activité principale consiste à sécuriser la passation des différents marchés publics lancés par la Ville. Cela se traduit par un accompagnement des services dans la définition de leurs besoins et du choix de la procédure de mise en concurrence adéquate.

J'ai également la charge du suivi des différentes assurances de la Ville et notamment de la déclaration des sinistres.

Je m'occupe par ailleurs des conventions diverses portant sur l'occupation des locaux appartenant à la Ville.

Enfin, je suis disponible auprès des services pour les questions juridiques d'ordre général.

Ainsi, la polyvalence, la transversalité et la communication sont les maîtres mots !

MM : Quels sont les avantages de votre profession et vos motivations ?

BI : L'intérêt principal de ma profession est le goût pour la recherche de solutions efficaces pour que les choses puissent avancer.

Cela passe par le partage avec les services et l'échange d'idées pour en définitive aboutir à un projet fiable techniquement, sûr juridiquement et supportable financièrement.

Par conséquent, le principal point positif de ma profession est la découverte continue de nouvelles problématiques à résoudre.

La concrétisation des projets et leur viabilité constituent l'une des plus grandes sources de ma motivation.

En effet, quoi de plus satisfaisant que voir un bâtiment sortir de terre et pouvoir se dire que l'on a participé au projet, alors qu'il n'était qu'à l'état embryonnaire ?

Le travail d'équipe fait également partie des éléments stimulant ma motivation.

MM : Selon vous, quelle est l'utilité de votre métier pour les administrés de Mainvilliers ? Que leur apportez-vous ?

BI : Le métier que j'occupe représente plus un « travail de l'ombre » qu'un service direct aux administrés. En effet, je ne reçois pas de public, ou en tous cas que très occasionnellement, donc je n'apporte pas un service concret aux Mainvillois.

Par contre, comme pour plusieurs autres métiers au sein de la collectivité, nous nous efforçons de toujours proposer des options et solutions qui seraient les plus avantageuses pour la Ville de Mainvilliers et par extension pour les habitants Mainvillois.

Je doute que seul et avec les missions qui sont les miennes, je puisse apporter quoique ce soit aux administrés. Mais en équipe et en transversalité l'impact du travail de chacun se ressentira davantage auprès des administrés.

Une équipe de football ne peut pas faire vibrer ses supporters qu'avec son attaquant ou son gardien de but... Mais c'est bien grâce à une équipe bien organisée où chacun connaît son poste que des exploits peuvent être réalisés !



Budget Participatif, vos projets voient le jour !



Les services de la Ville travaillent actuellement à la mise en place des projets lauréats du budget participatif 2022. En effet, un échange avec les habitants concernés, les agents municipaux et Jean-Paul Rafat, Adjoint au Maire en charge du développement durable et du budget participatif a permis d'identifier les lieux d'implantation de ces projets.

Ainsi, **le banc connecté sera installé dans le centre-ville**, à proximité de la mairie. Il vous permettra notamment de recharger votre téléphone portable via des panneaux solaires.

L'idée « un petit Mainvillois = un arbre » va permettre de créer une forêt urbaine de 125 arbres (chiffre correspondant aux naissances mainvilloises 2022) aux Grandes Ruelles, au niveau des rues Roger Roquain et Simone Signoret. Du mobilier urbain sera également installé : des bancs et un panneau recensant toutes les naissances. Les arbres seront plantés fin novembre selon l'adage « A la Sainte Catherine, tout bois prend racine ». En effet c'est une période qui permet au système racinaire de bien s'installer avant les grands froids.

Une borne de réparation pour les vélos sera, quant à elle, installée devant la salle des fêtes à proximité de la piste cyclable et des arceaux permettant d'accrocher des vélos. Cette borne sera équipée

de trois tournevis, plat, cruciforme et Torx, d'une clé mixte, de deux démonte-pneus, d'une clé étoile, d'un manomètre avec double graduation (bar/psi).

Accessible à toutes et à tous gratuitement, cette borne vous permettra de réparer et d'entretenir votre vélo.

Par ailleurs, une quatrième idée, **un vélo pour recharger son téléphone** sera mise en service. Une borne de recharge à pédale sera installée à l'espace familial sports et loisirs de la Bilterie (stade Maroquin). Il suffira de pédaler pour générer de l'énergie et ainsi recharger votre téléphone



Le budget participatif 2023 lancé le 20 mars dernier a permis aux habitants de proposer diverses idées. A ce jour, le comité de pilotage ainsi que les services municipaux vérifient si les idées sont recevables et réalisables. Dès le 26 septembre et jusqu'au 6 novembre 2023, tous les habitants pourront voter pour les 3 idées de leur choix, soit directement sur le site internet jeparticipe.ville-mainvilliers.fr soit en déposant un bulletin de vote dans une urne (à la mairie, au CSE Jules Verne, au Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart, à la Maison des Projets ou à la Bibliothèque). Informations à la Maison des Projets, par téléphone au 02 37 18 56 74 ou par mail mairie@ville-mainvilliers.fr





Valorisation des sapins de Noël : d'une saison à l'autre, ils se transforment

Pour la première fois, la Ville a mis en place après les fêtes de fin d'année, la récupération des sapins de Noël naturels. Douze points de collecte avaient été installés sur le territoire.



Ce ne sont pas moins de 650 sapins qui ont été collectés cet hiver ! Un seul sapin flocké, déposé par erreur, est reparti dans le circuit de collecte des ordures ménagères.

Résultat, plus de 10 m³ de broyat récoltés !

Cette année, les sapins ont fait peu de route, entre les foyers mainvillois et les massifs de la ville. C'était l'un des objectifs visés, un impact carbone réduit, dans un souci de développement durable.

Un broyeur de grande capacité a été loué pour l'occasion, car le sapin de Noël a la particularité d'être très dur à être broyé ! Il aura fallu près de trente heures à l'équipe du service des espaces verts pour en venir à bout (y compris la préparation du pied des sapins, enlever la buche etc.).

Grâce à ce broyage, le service espaces verts a récolté un paillis qui est en cours d'installation dans les massifs autour de la mairie et dans le square de la rue d'Anjou.

Ces résidus de sapins acidifient le sol, permettant un paillage qui est mis en place au pied des arbres supportant un sol plus acide, comme les plantes de terre de bruyère, par exemple (pH inférieur à 7).

Cette opération a été très concluante, grâce à la participation et implication de toutes et tous.

Bien vivre ensemble : rappel des horaires de travaux et de tonte

Afin de préserver la tranquillité de chacun et de garantir le respect dû à ses voisins, la Ville vous rappelle que les horaires pour effectuer des travaux et tondre sa pelouse sont réglementés par un arrêté préfectoral relatif au bruit (n°2012247-0004 du 3 septembre 2012).

Les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h





Ouverture d'une boulangerie drive, un concept inédit !



La boulangerie L'Instant Drive Cyril Avert est ouverte depuis le 23 mars. Pour son 8^{ème} établissement, Cyril Avert a choisi la zone d'activité des Pôles Ouest, à Mainvilliers, juste derrière Leclerc Drive.

Ce concept est inédit sur le territoire puisque cette nouvelle boulangerie accueille les clients exclusivement en drive (service au volant) de 5h à 20h sans in-

terruption, du lundi au samedi (fermé les dimanches et jours fériés).

Michèle Bonthoux, Maire et Conseillère régionale, et Jacques Guillemet, Adjoint au Maire chargé de l'économie de proximité et au Pôle Santé, ont visité les locaux le 6 avril. Ils ont le plaisir d'accueillir L'Instant Drive Cyril Avert sur la commune.

Pain, viennoiserie, pâtisserie, snacking, tous les produits vendus à L'Instant Drive Cyril Avert sont fabriqués maison, sur place, avec des ingrédients de qualité, notamment des fruits frais et beaucoup de produits locaux. L'offre proposée est amenée à changer en partie régulièrement selon la saison. Il est à signaler que la fabrication de tous les produits se fait au fur et à mesure tout au long de la journée.

Des bancs pique nique seront installés prochainement près du parking. Une dizaine de salariés a été embauchée en CDI.

Enzo Hôtels ouvre ses portes



Le 24 mars dernier, la Ville de Mainvilliers a inauguré l'ouverture d'Enzo Hôtels. En travaux depuis plusieurs mois, ce nouvel établissement hôtelier se situe dans la ZA du Vallier. La Ville est fière de cette nouvelle dynamique économique sur la commune.

En présence de Michèle Bonthoux, Maire et Conseillère régionale, de Jacques Guillemet, Adjoint au Maire, chargé de l'économie de proximité et au Pôle Santé, et des dirigeants du groupe Enzo Hôtels. Le groupe Enzo Hôtels s'implante à Mainvilliers, dans la ZA du Vallier et ouvrira prochainement le restaurant de l'hôtel.

Relax pour Elle, un salon bien-être qui n'attend que vous !

C'est dans son salon, rue de l'Arsenal à Mainvilliers, que Delphine Hubert, praticienne bien-être, vous propose ses différentes prestations de massages : ayurvédique, réflexologie plantaire, californien etc. Cette praticienne saura s'adapter et personnaliser vos séances en fonction des besoins de chacun, tout ceci dans un cadre relaxant. Pour plus d'informations vous pouvez la contacter par téléphone au 06 13 12 43 74.



Faites de la mobilité ! Rendez-vous samedi 16 septembre

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, la Ville de Mainvilliers organise sa première « Faites de la mobilité », le samedi 16 septembre de 14h à 18h sur la place du Marché.



Au programme, un village d'animation gratuit et accessible à tous :

- **Ateliers de réparation de vélos et de marquage** animés par Chartràvélo. N'hésitez pas à venir avec votre vélo afin de le réparer gratuitement et ainsi circuler en toute sécurité.
- **Parcours ludiques en vélos** encadrés notamment par l'USEP
- **Parcours ludique en trottinette électrique** encadré par Two Roule
- **Un vélo smoothie** vous permettant de fabriquer de délicieuses boissons grâce à un vélo
- **Exposition de vélos anciens** proposée par le Musée Ateliers des pionniers situé à Gallardon et par l'association Philatélique Lucé-Mainvilliers
- **Exposition d'une maquette** qui grâce à un vélo permet de faire avancer un train avec l'Association de Modélisme de Mainvilliers
- **Un stand d'information et de sensibilisation** animé par la Prévention Maif
- **Deux spectacles** animés par l'Association en Mouvement
- **Une ambiance musicale** assurée par Yestoday avec des instruments de musique atypiques
- **Une balade à vélo** encadrée par Chartràvélo (sur inscription)
- **La diffusion d'un film sur le vélo** à la salle des fêtes
- **Et bien d'autres stands**

Cette manifestation s'inscrit dans une politique globale entreprise par la Ville en faveur du développement des mobilités douces.

Ce moment festif et familial a pour objectif de favoriser et d'encourager la pratique des mobilités actives au quotidien, mais également, de sensibiliser aux dangers de la route.

N'hésitez pas à venir à pied, en vélo ou en trottinette. Nous vous attendons nombreuses et nombreux. Informations et renseignements par mail mairie@ville-mainvilliers.fr ou par téléphone 02 37 18 56 80.

À vos notes !

Journées du Patrimoine, sur le thème du « Patrimoine vivant ».

- samedi 16 septembre à 14h30 : balade à vélo pour découvrir le patrimoine bâti et le patrimoine végétal de la commune. Sur inscription auprès de l'association ChartràVélo au 06 83 17 68 34.
- samedi 16 septembre à 18h à la bibliothèque : conférence sur l'arbre et les forêts dans le contexte du changement climatique par l'association Arbres 28. Animée par Patrice Hirbec de l'ONF.
- du 16 au 27 septembre en mairie (salle d'honneur) : exposition sur les arbres remarquables d'Eure-et-Loir proposée par l'association ARBRES 28.

La **Semaine Européenne du Développement Durable** à Mainvilliers se déroulera du 16 septembre au 8 octobre et la programmation des animations sera dévoilée début septembre.

L'école Pierre de Coubertin fait peau neuve !

De la végétalisation de la cour d'école du primaire à la réfection des sanitaires de la maternelle, l'école Pierre de Coubertin fera l'objet de travaux d'embellissement durant l'été.

La Ville de Mainvilliers souhaite prendre les devants pour s'adapter aux nouvelles crises climatiques auxquelles fait face la France depuis plusieurs années. Les menaces pour nos territoires sont de plus en plus nombreuses et nous obligent à une réflexion sur les changements que la ville subit comme d'autres communes en France, et avec l'objectif de réduire les stress chroniques qui fragilisent au quotidien les enfants (pollutions, qualité de vie..).

Le projet a pour objectif de transformer la cour d'école en un îlot de fraîcheur favorable à la santé et au lien social, en plein centre-ville. Il vise à remettre le bien-être des enfants au cœur des actions et de concevoir des espaces qui encouragent l'épanouissement personnel, le développement moteur, psychologique et social de chacun. L'enjeu est aussi, à l'échelle de l'individu, de sensibiliser les enfants à une relation quotidienne aux espaces naturels dans un cadre partagé, dans une logique de sobriété et de préservation de la santé de tous, pour une qualité de vie soutenable.

Les matériaux choisis sont d'origine naturelle

Ainsi, **la municipalité a orienté son choix vers des sols perméables et naturels** tout en cherchant à favoriser la biodiversité et la flore grâce aux nouvelles essences végétales proposées, en tenant compte de l'évolution du climat. Le projet retenu transformera la cour actuelle, qui est pour plus de 70 % en revêtements imperméables, en une cour à 73 % de sols perméables répartis en terre végétale, en copeaux de bois pour la zone amortissante et pour espaces verts et en sol à sable drainant, pavé enherbé et gravillons roulés pour un total de plus de 1000 m² de surface perméable.

Les matériaux choisis sont d'origine naturelle ou de réemploi et les enrobés utilisés qui couvrent la surface existante au sol du préau vitré sont de couleur claire qui permet également de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbaine.

Les nouvelles surfaces extérieures visent à augmenter





significativement les aires perméables et les espaces verts qui favorisent l'infiltration des eaux pluviales vers le sol, ainsi que l'évapotranspiration (en présence de végétation) et le ralentissement de l'eau de ruissellement excédentaire.

Nouveau système de récupération d'eaux pluviales

Toujours avec l'objectif de mettre en place notre stratégie de résilience urbaine, le travail sur l'intégralité des sols nous permet aussi d'intervenir sur les réseaux existants des eaux pluviales de l'école Pierre de Coubertin.

Le système de gestion des eaux pluviales actuel de l'établissement scolaire collecte toutes les eaux de toitures et des surfaces extérieures imperméables, et les envoie au réseau d'assainissement public de la ville. Toutes les eaux de surfaces extérieures imperméables sont collectées par le système, sans les acheminer vers les zones végétalisées et leur permettre de s'infiltrer par la suite.

Le nouveau système projeté récupère une partie des eaux des toitures pour les amener ensuite à une cuve

de récupération des eaux pluviales de 10 m³. Selon l'étude de la zone géographique de Mainvilliers, **ce volume permettra de récupérer la quantité d'eau à même de permettre l'arrosage des espaces verts pendant toute l'année.** La cuve de rétention enterrée est connectée à un système d'arrosage automatique pour les espaces verts et selon les besoins des végétaux.

Enfin, le temps de la récréation mérite un meilleur environnement dans lequel les enfants pourront s'épanouir et apprendre en même temps. Le décloisonnement des espaces amène une interaction des activités pour que tout soit vécu plus librement dans la cour, et les temps de récréation apporteront des éléments de travail à la classe.

Travaux de réfection des sanitaires

La Ville envisage des travaux de rénovation des sanitaires de l'école maternelle Coubertin avec une remise à neuf et aux normes.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une procédure de marché public, en cours.



Vestiaires Maroquin, un meilleur confort pour nos footballeurs

Avec la montée fulgurante du CSM Football en Nationale 3, des travaux de restructuration des vestiaires sous tribune du stade Bernard Maroquin sont lancés. L'opération de réaménagement a pour objectif de remettre aux normes sportives ce lieu d'accueil indispensable à la pratique.

Le réaménagement doit permettre à l'issue une homologation fédérale de niveau T3 par la Fédération Française de Football. Une homologation rendue nécessaire pour un club, tel que celui de Mainvilliers, actuellement en Régionale 1 (plus haut niveau régional) et qui évoluera en Nationale 3 pour la saison 2023/2024.

Ces vestiaires offriront un meilleur confort d'utilisation, avec des surfaces plus spacieuses, mieux ventilées.



Il est également recherché au travers de ce réaménagement, une meilleure isolation thermique et phonique, permettant à terme, une économie potentielle pour la collectivité.

Les travaux de l'avenue Gambetta se poursuivent



La cinquième phase de réfection de l'avenue Gambetta s'est déroulée de mars à début mai. **La couche de roulement et les trottoirs ont été entièrement refaits** et concernaient les habitations des numéros 36 à 70.

Très attendue, cette phase de travaux s'inscrit dans la continuité de la phase 4 qui intègre une piste cyclable, répondant ainsi au schéma directeur cyclable de la Ville.

-Ce plan vélo est un outil de programmation et de planification qui permet de définir les actions à mettre en place à court, moyen et long termes pour améliorer et encourager la pratique cyclable et de programmer les investissements dans un plan pluriannuel.

Il s'agit pour la Ville de proposer des réponses aux besoins en aménagements cyclables, en stationnements vélo, en services (vente, réparation, location) et à toutes les actions de communication qui peuvent encourager la pratique du vélo au quotidien afin d'en faire un mode de déplacement attractif.

Ainsi, **la municipalité souhaite implanter une circulation douce sur un axe urbain**, du début de l'avenue Gambetta (supermarché) au rond-point Gérard Philippe. Quant aux deux dernières phases (6 et 7), elles démarreront prochainement.

Le Pôle Petite Enfance ouvre ses portes en septembre !

Après un an et demi de travaux d'extension et de réhabilitation, le Pôle Petite Enfance « Les Mainvillous » sera opérationnel dès la rentrée 2023 !

Le projet de création du Pôle Petite Enfance consiste en la mise en œuvre d'un site fonctionnel et facilement identifiable pour les familles, comme un guichet unique avec le Relais Petite Enfance (RPE) chargé du pilotage de l'orientation et de l'aide à la décision pour les parents.

Les partenaires y ont une place prépondérante

Le Pôle Petite Enfance regroupe les activités autour de l'accueil du jeune enfant et de la parentalité. Il offre une prise en charge globale des enfants, en matière de moyens de garde, d'activités ainsi que des problématiques parentales. Les partenaires y ont une place prépondérante, **favorisant ainsi la transversalité entre les structures et l'accès à l'information sans oublier l'accompagnement pour les familles.**

Sur une surface de 380 m², les locaux du multi-accueil restent dans le même bâtiment mais sont réaménagés pour accueillir les nouveau-nés sur un secteur et les moyens /grands dans l'autre partie du

bâtiment. **Les effectifs seront à terme menés à 45 enfants (soit 20 accueils supplémentaires de manière progressive).** Une analyse des besoins territoriaux en adéquation avec le décret est en cours.

Quant à l'arrière du bâtiment de la Poste, il comprend un accueil où un agent orientera le public, 3 bureaux pour les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) avec un médecin, une sage-femme et puéricultrice ainsi que les partenaires de la parentalité. Des espaces dédiés pour la responsable du RPE et pour la directrice de la crèche viennent compléter ce nouvel aménagement de travail qui comprendra également une salle de réunion, une salle « snoezelen » (lumière tamisée et musique douce), une salle d'activité pour le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Roule Bonhomme, une salle destinée aux activités des assistantes maternelles de la crèche familiale.

Enfin, ce nouveau Pôle Petite Enfance bénéficie d'un **jardin ombragé d'une surface de 600 m²** commun aux structures de manière à apporter une fraîcheur naturelle. Les matériaux choisis répondent à l'engagement de la Ville en matière de développement durable.



Fête de la Saint-Hilaire : pour en prendre plein les yeux, soyez au rendez-vous !

Du 16 au 18 juin prochain, la Ville de Mainvilliers organise la fête de la Saint-Hilaire au parc des Vauroux sur le thème « **Fêt'arts** ».
Quoi de plus original que de mêler la fête et l'art.

Comme le veut la tradition, la Fête de la Saint-Hilaire débutera par une compétition sportive avec **sa course cycliste et la balade douce** place du Marché et son **meeting d'athlétisme** au stade Bernard Maroquin.

Elle se poursuivra samedi 17 juin de 15h30 à 22h30 et dimanche 18 juin de 12h à 19h30 au parc des Vauroux.

Du conte, à la magie, en passant par des spectacles circassiens, tous les genres sont au rendez-vous. Les artistes sauront captiver votre attention pour vous faire entrer dans leur monde, le maître-mot de cette édition, vous éblouir. Et pour cela, nos artistes ne manquent pas de créativité.

Les stands alimentaires et de boissons, des différentes associations Mainvilloises, se joindront à la fête et vous proposeront diverses spécialités culinaires.

Retrouvez le programme complet disponible en téléchargement sur le site de la ville de Mainvilliers : ville-mainvilliers.fr



SPECTACLE CIRCASSIEN
Dimanche 18 juin à 18h45
« Ven » Cie si seulement si
Parc des Vauroux



COURSE CYCLISTE de 20h à 22h30
MEETING D'ATHLÉTISME de 18h30 à 21h30
Vendredi 16 juin
Place du Marché
et stade Bernard Maroquin

CONTES / MARIONNETTES
« Entre contes » Zest'Cie
Samedi 17 juin à 16h
Parc des Vauroux





MAGIE / ILLUSIONNISTE

Charly le magicien
Samedi 17 juin à 17h15
Parc des Vauroux

SPECTACLE CIRCASSIEN / HUMOUR

Playground Collectif Primavez
Samedi 17 juin à 18h15
Parc des Vauroux



SPECTACLE / DUO CIRCASSIEN

« Bankal »
Cie Puéril péril
Dimanche 18 juin à 16h
Parc des Vauroux



MUSIQUE / MARIONNETTISTE

L'homme orchestre - Cie la muette
Dimanche 18 juin à 12h et 18h15
Parc des Vauroux





Retrouvez les actualités de votre bibliothèque Jean de La Fontaine

Grande braderie de livres

La bibliothèque Jean de La Fontaine organise sa grande braderie de livres le **mercredi 21 juin** prochain. Rendez-vous de 10h à 12h30 devant la bibliothèque.

Tout à 1€ !

1500 livres, magazines, DVD vous attendent.

Donnez-leur une seconde vie...

A cette occasion, la bibliothèque sera fermée, exceptionnellement, de 10h à 12h. Réouverture le même jour à 14h.



Médiathèque numérique



Retrouvez la plateforme médiathèque numérique proposant des films en accès gratuit.

Médiathèque Numérique est un service de vidéo à la demande riche de 7500 films, co-édité par Arte et UniversCiné.

Ce service est gratuit et accessible pour tous les abonnés ayant une carte de prêt en cours de validité. Il vous permet de visionner le programme de votre choix dans la limite de 1 programme par mois.

Pour accéder à ce service, connectez-vous sur le site de la bibliothèque :

bibliotheque.ville-mainvilliers.fr

Rubrique: Numérique/Médiathèque numérique

Et bien plus encore de ressources numériques gratuites !

L'équipe de la bibliothèque a concocté pour vous une sélection de ressources numériques gratuites afin de voir, s'amuser, écouter, apprendre, lire... Une envie de visiter le Musée du Louvre comme si vous y étiez ? Un petit moment à partager avec votre enfant à l'écoute d'une belle histoire de Pomme d'Api...

Une curiosité sur un(e) auteur(e) ? Pour tous les insatiables curieux, le choix est vaste !

Pour accéder à ce service, connectez-vous sur le site de la bibliothèque :

bibliotheque.ville-mainvilliers.fr Rubrique : Numérique/Ressources numériques gratuites

« Mainvilliers s'expose » prépare sa 2^{ème} édition

Du 8 au 10 décembre prochain, se déroulera en salle d'honneur de la mairie, la 2^{ème} édition de l'exposition « Mainvilliers s'expose », destinée aux talents amateurs de la ville.

Si vous êtes désireux de participer à cette 2^{ème} exposition plébiscitée par beaucoup et que vous êtes peintres, sculpteurs, photographes..., « Mainvilliers s'expose » vous attend.

Un jury se réunira en octobre prochain, pour sélectionner au maximum 4 œuvres présentées par les talents amateurs de la commune, souhaitant participer à l'exposition.

Les peintures et les photos ne devront pas dépasser un format maximal de 100 x 100 cm et les sculptures un mètre de haut.

Dossier d'inscription « Mainvilliers s'expose »

à télécharger sur le site de la Ville accompagné des photos des œuvres appelées à concourir à l'exposition « Mainvilliers s'expose ». À retourner avant le 10 octobre à mairie@ville-mainvilliers.fr ou par courrier à Hôtel de ville - Place du Marché - CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex.



Vos activités sportives et culturelles à bas prix avec le chèque sport / culture / spectacle / bibliothèque



Vous avez entre 3 et 25 ans ? Profitez du Chèque sport / culture / spectacle / bibliothèque ! Après le succès de l'an dernier, la Ville a décidé de reconduire le dispositif pour les enfants et les jeunes de 3 à 25 ans. Sans conditions de ressources, cette aide permettra de bénéficier d'une réduction allant jusqu'à 50 € pour les activités sportives et culturelles mainvilloises.

Si vous souhaitez obtenir un chéquier, veuillez vous rendre à la Direction Générale de la Vie Locale : 129 avenue de la Résistance. 02 37 18 37 20.

Au revoir l'hiver, bonjour le printemps !

Ils sont venus, ils sont tous là, les enfants déguisés de la tête aux pieds, les parents, les assistantes maternelles, les enseignants qui n'étaient pas en reste et les services municipaux mobilisés pour que ce rassemblement imposant soit une véritable fête.

Imaginez, un cortège interminable aux couleurs chatoyantes, rythmé par la musique des îles, les cris, les rires et les chants, des scintillements plein les yeux et des sourires à n'en plus finir. De mémoire de Mainvillois, on avait rarement vu cela !

1500 personnes qui piétinaient et dansaient pour donner au gris de l'asphalte les couleurs flamboyantes du printemps.

La mascotte impassible, confectionnée par les enfants et les animateurs de l'ALSH, sur des roulettes de fortune, fermait la marche.

Le temps suspendu était comme accroché aux perques multicolores, aux habits de lumière à la manière de Mondrian ou d'Andy Warhol, aux couvre-chefs improbables, aux robes tissées de fil d'or et d'argent.

A l'approche du stade Esther Villette le défilé bigarré, malgré une bonne humeur communicative, fut contraint de ralentir. L'effet entonnoir était incontournable tant la foule agglutinée était imposante.

La mascotte faillit en perdre la tête mais par un prompt renfort et un chemin de détour, l'épouvantail de bois et de carton en sortit provisoirement indemne avant de trôner au centre de la place.

Massés derrière les barrières, petits et grands attendaient l'instant de l'embrasement.

La mascotte était plus réservée. On la comprend.

Rappelons ici, que l'on brûle Monsieur Carnaval

parce qu'il symbolise l'hiver, le froid et la neige. Cette tradition remonte à la nuit des temps mais peine à perdurer tant les normes de sécurité sont devenues drastiques. Les élus et les directeurs ont choisi de perpétuer cette tradition pour que le « vivre ensemble » soit une réalité. Pari tenu, pari réussi.

L'hiver est mort, vive le printemps.



Très vite les flammes ont enveloppé le mannequin qui, par dépit, a incliné la tête sous les « brûle, brûle » scandés par les enfants en liesse.

Au revoir l'hiver, bonjour le printemps. La fête était consommée, la mascotte aussi.

Les enfants sous la houlette bienveillante de leurs enseignants, nous ont gratifiés d'une danse festive et endiablée comme pour accompagner Monsieur Carnaval parti en fumée mais qui, soyons en sûrs, sera de retour l'an prochain.



Découvrez le programme d'Anim'vacances

Cette année, Anim' Vacances se déroulera dans l'espace familial sports et loisirs de la Bilterie situé au stade Bernard Maroquin.

Le lundi 3, mardi 4 et jeudi 6 juillet les enfants, scolarisés à Mainvilliers, viendront avec leurs équipes enseignantes découvrir les lieux, profiter des structures gonflables et du site (jeux, city stade...).

Le mercredi 5 juillet de 14h à 18h, les familles pourront venir inscrire leurs enfants à Anim' Vacances afin qu'ils puissent profiter gratuitement des activités au cours du mois de juillet. Une autorisation parentale sera à compléter sur place. Pour rappel, les enfants de 6 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte majeur pour profiter des activités. Par ailleurs, les structures gonflables seront accessibles à tous ce même jour. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, les inscriptions pourront se faire dès le 10 juillet directement à la Bilterie.

Le vendredi 7 juillet, un cinéma de plein air est organisé à la Maison de Quartier, gratuit et accessible à tous. A 20h45, la Ville diffusera « Astérix : le secret de la potion magique ». N'hésitez pas à venir avec des plaids et/ou chaises, fauteuils

Du lundi 10 au vendredi 28 juillet de 14h à 18h (hors week-ends et 14 juillet), plusieurs activités seront proposées chaque jour aux petits et aux grands : structures gonflables, activités sportives, artistiques et culturelles...

Le vendredi 28 juillet, pour clôturer Anim' Vacances, le film d'animation « Les As de la Jungle » sera diffusé en extérieur à 20h45 à la maison de quartier.

Des soirées sportives sont également prévues.

Ces activités sont financées en partie par l'Etat dans le cadre des Quartiers d'Été 2023.

Programme à télécharger sur le site internet de la ville : ville-mainvilliers.fr

Informations au 02 37 18 56 74.

Espace familial sports et loisirs de la Bilterie : accès via l'avenue Maurice Maugé

Maison de Quartier : 140 avenue de la Résistance

Pensez à renouveler votre abonnement Filibus avant le 31 juillet !



Jusqu'au 31 juillet, les familles voulant acheter ou recharger les titres de transports de leurs enfants, auront la possibilité de le faire au tarif habituel de 10 €.

Cependant, passée cette date, **une pénalité de 30 €** sera ajoutée, par Filibus, au tarif de l'abonnement pour les retardataires.

Cette année, aucun formulaire papier ne sera diffusé aux familles pour les inscriptions au transport scolaire. Les familles devront impérativement utiliser la boutique en ligne sur le site internet filibus.fr et s'acquitter de 10 € pour l'achat ou le renouvellement du titre de leur(s) enfant(s), quelque soit son niveau scolaire (primaire + 6 ans, collégien, lycéen, étudiant).



Yoga, vacances, pauses café, le foyer restaurant Marie-Hélène Foucart pense à ses Seniors !



Le lancement des séances yoga seniors animées par Mylène Vassort au foyer restaurant les jeudis de 11h à 12h est confirmé. Vous pouvez dès à présent noter que la rentrée de cette nouvelle activité est programmée au jeudi 14 septembre. La cotisation annuelle est fixée à 130 €. Au programme, des mouvements simples qui vont contribuer à la santé

du corps, des respirations pour agir sur la circulation énergétique et des moments de relaxation pour gagner en bien-être. En ce mois de juin, vous avez la possibilité de participer à une séance d'essai les jeudis à 11h.

Après une première semaine à thème en mai, le foyer restaurant vous propose un nouveau rendez-vous du 19 au 23 juin avec un « départ en club vacances » avec au programme de la bonne humeur, des repas colorés et des animations variées.

« Le café foyer, la pause papote »... le nouveau rendez-vous du foyer restaurant rencontre déjà un beau succès ! Mais de quoi s'agit-il ?

C'est un temps d'accueil ouvert à tous, seniors et habitants plus jeunes, tous les mercredis de 10h à 12h, une proposition de rencontres et de partage afin que les seniors échangent avec des personnes de générations différentes.

Des surprises viendront ponctuer les mercredis comme la venue de musiciens ou encore de producteurs locaux pour sensibiliser au bien manger. Le « café foyer » est également un lieu ressource en informations avec les permanences une fois tous les 15 jours de Coline Boutard du CCAS afin d'accompagner les seniors dans leurs démarches administratives.

Notez que le foyer restaurant Marie-Hélène Foucart reste ouvert cet été et proposera des repas mais également une programmation riche et variée.

Pas d'arrêt des « cafés foyer » la pause papote cet été non plus ... chacun est donc invité le mercredi matin à venir sur ce temps de convivialité !



Repas des seniors et des aînés : modalités d'inscription

Vous êtes habitant(e) de Mairvilliers, né(e) en 1953 et avant, vous êtes convié(e) au repas des seniors !

Renseignements auprès de Sonia Duval au 02 37 18 56 84

Au choix : samedi 14 ou dimanche 15 octobre

Votre épouse ou époux est également invité(e) quel que soit son âge.

Si vous êtes une personne célibataire ou veuve vous pouvez venir accompagnée d'un invité moyennant une participation financière de 30 €.

Inscriptions au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart - 3 rue du 14 Juillet.

Du lundi 19 septembre au mercredi 5 octobre, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 15h.

Les personnes n'ayant jamais participé au repas des seniors et des aînés devront se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au moment de l'inscription.

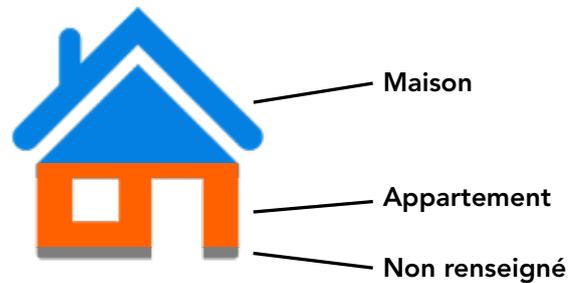
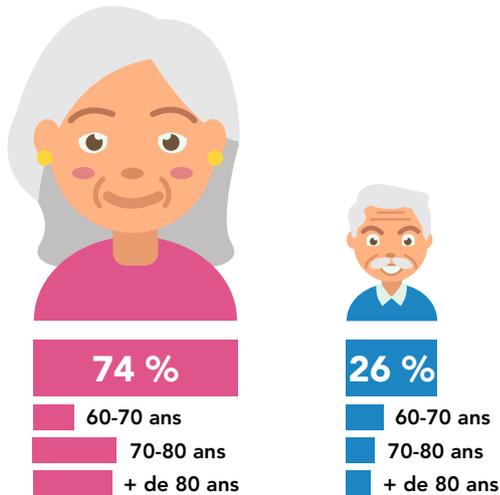




La vie de nos seniors : au plus près de leurs besoins

Un questionnaire à destination des 60 ans et plus a été distribué par courrier fin septembre 2022. L'objectif de ce questionnaire est d'être au plus près des besoins de la population seniors. 240 questionnaires ont pu être exploités sur les 257 reçus. L'étude a été réalisée par les services du CCAS.

La typologie des personnes

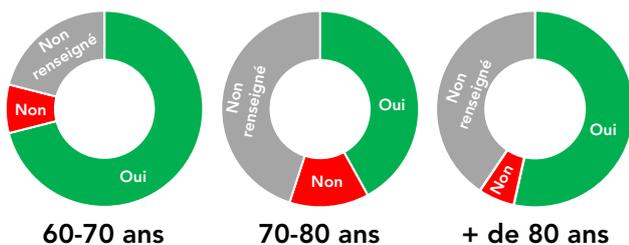


65 % des personnes interrogées vivent en maison contre 30 % en appartement. 5 % n'ayant pas renseigné cette réponse.

74 % des personnes ayant répondu sont des femmes.

Le logement

Un logement adapté



La majorité des personnes quel que soit leur âge considère que leur logement est adapté à leurs besoins.

L'entretien de la maison et de l'extérieur



La majorité des personnes interrogées ont des difficultés pour l'entretien de l'intérieur (80 %) ou de l'extérieur (63 %).

Création d'un service petits travaux

46 % des personnes souhaitent la création d'un service petits travaux par la Ville contre 40 % qui ne le souhaitent pas. 14 % n'ont pas renseigné cette réponse. Les 2/3 sont enclins à adhérer au service financièrement.

Interventions souhaitées :

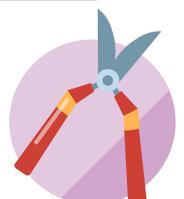
Pour l'intérieur :
lavage des vitres,
déplacement de meubles,
ménage de printemps



Pour le bricolage :
peinture, petites réparations,
réglage télévision



Pour l'extérieur :
taille de haies, pelouse,
plantations





Le quotidien

Difficultés au quotidien



Quel que soit la tranche d'âge les personnes interrogées ne ressentent pas de difficultés dans leur quotidien.

Présence d'un service d'aide à domicile

Les plus de 80 ans (pour 12 %) de l'ensemble des personnes ayant répondu, est la tranche d'âge bénéficiant d'un service d'aide à domicile au quotidien. Pour les tranches d'âges plus jeunes le recours à un service d'aide à domicile est à la marge.



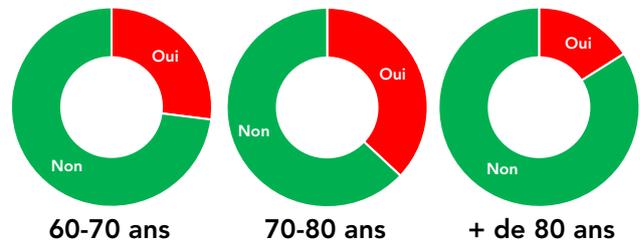
© Visuels : Freepik

Le numérique



L'outil informatique est bien utilisé par la population interrogée.

Accompagnement au numérique



Majoritairement, les personnes interrogées sont autonomes dans l'utilisation du numérique. Elles n'éprouvent pas le besoin de la mise en place d'atelier d'accompagnement au numérique.



Utilisation d'internet

Les personnes interrogées effectuent sur internet des démarches administratives ou des prises de rendez-vous, pour réaliser des achats, pour consulter les actualités, pour faire des jeux.

Les transports



75 % des personnes ayant répondu soit 128, ont un arrêt de bus à moins de 300 m.

27 % des personnes ayant répondu ont le sentiment d'être limitées dans leurs déplacements et 32 % ont des difficultés pour se déplacer.

Difficultés rencontrées pour les transports

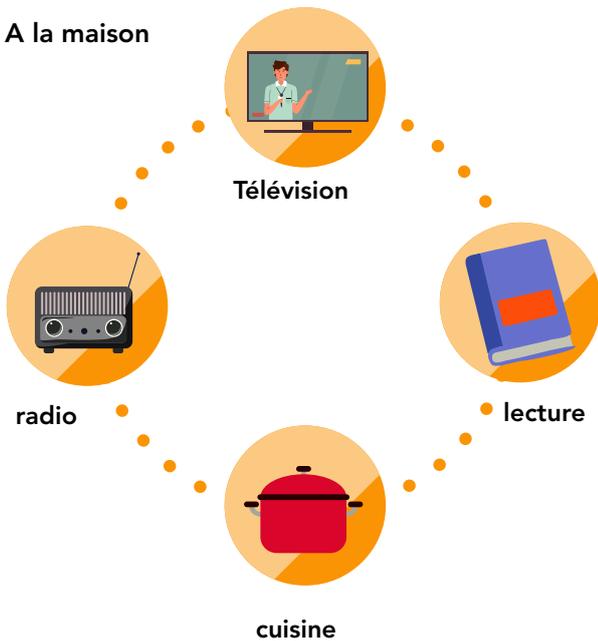
- pour 23 % : manque ou absence de moyens de transport
- pour 40 % : problèmes de santé et difficultés à la marche
- pour 19 % : indisponibilité d'un proche

72 % (108 sur 151 réponses) des personnes souhaitent mettre en place un service de transport à la demande par la Ville.

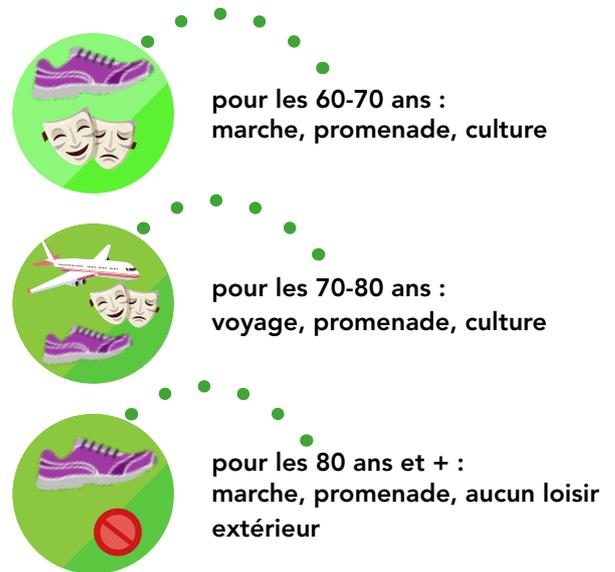


Les loisirs

A la maison



A l'extérieur



Sur 85 personnes ayant répondu, **75 %** ont le sentiment d'ennui, surtout l'après-midi, et cela pour toutes les tranches d'âges.

45 % des personnes interrogées seraient favorables à une offre culturelle dédiée aux seniors. Il ressort très clairement que les personnes favorables souhaiteraient un événement mensuel.

Equipements

Les équipements de la commune sont globalement connus et les personnes ayant répondu sont satisfaites de la qualité du service et de la convivialité du Foyer restaurant.

Santé

Le sujet de la santé n'a pas été abordé dans le questionnaire, la problématique touchant toute la population du territoire, mais l'équipe municipale a bien conscience de cette difficulté et met tout en œuvre pour y remédier.





La maison de santé étoffe son offre de soins

Une nouvelle sage-femme...

Diplômée depuis 2013, Maylis Ntsama exerce pendant un an à l'hôpital Andre Rosemon à Cayenne en Guyane puis à l'hôpital de Saint-Cloud pendant 10 ans.

Nouvellement arrivée dans l'agglomération chartraine, elle a débuté son activité en mars dernier sur Mainvilliers à la maison de santé des Vauroux.

Spécialisée en suivi gynécologique et en post partum, elle exercera dès octobre prochain, à temps plein, avec suivi de grossesse, gynécologique et consultation en nutrition. Cette professionnelle de santé a à cœur de développer la prévention notamment chez les adolescents.

Pour prendre rdv : A partir d'octobre sur Doctolib - Maylis NTSAMA

... et un hypnothérapeute

Formé à l'hypnose ericksonienne après des études de psychologie à Tours, Eddygnio Bikindou utilise l'hypnose pour aider les patients à améliorer leur

épanouissement personnel et surmonter les défis de la vie quotidienne (arrêt du tabac, perte de poids, deuil, traumatisme...).

Il propose également des séances d'hypnose pour accompagner les mamans pendant la grossesse et après l'accouchement. Pour prendre rdv : 07 61 98 35 09.

L'arrivée de ces deux professionnels de santé vient s'ajouter à la récente installation de Nathalie Laisne, sophrologue, à la Maison de Santé des Vauroux.



Eddygnio Bikindou, derrière Michèle Bonthoux et Maylis Ntsama, à sa droite.



Une fin de mandat active pour nos jeunes conseillers

Les conseillers du Conseil Municipal des Enfants avaient décidé de créer cet hiver une jachère fleurie ainsi qu'une spirale à insectes.

Avec l'aide du service des Espaces verts de la Ville, et tout particulièrement de Patrick, les travaux ont été finalisés le 29 mars dernier. Ainsi, en passant devant le groupe scolaire Jean Zay, rue Jean Jaurès, les Mainvillois pourront se rendre compte du travail effectué en faveur des insectes, des oiseaux et des petits animaux qui fréquentent Mainvilliers.



Le 17 mai, nos jeunes conseillers, encadrés par Sylvie Tanguy, animatrice du CME, ainsi que Jean-Paul Rafat, Adjoint au Maire, chargé du Développement Durable et budget participatif, ont visité l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Chartres.

Ils étaient accueillis et guidés par Franck Masselus, 1^{er} Adjoint au Maire de Chartres et Vice-Président de Chartres métropole. Ils ont découvert les parties administratives dont la grande salle du Conseil communautaire qui accueille les 114 élus des 66 communes qui composent la Communauté d'Agglomération.

Les enfants ont été impressionnés lors de la visite des sous-sols où ils ont pu découvrir l'installation de chauffage réversible basée sur la géothermie.

Pour clore leur mandature, les conseillers municipaux se rendront le 14 juin au Centre international du vitrail de Chartres.

De nouvelles élections seront organisées à l'automne dans les 3 groupes scolaires et au collège de Mainvilliers pour élire pour 2 ans un nouveau Conseil Municipal des Enfants.



La fulgurante montée du CS Mainvilliers Football en Nationale 3

Le CS Mainvilliers Football réalise un exploit historique. En effet, le CSM évoluera en Nationale 3 lors de la saison prochaine. La récompense d'un long travail acharné...



Depuis la saison 2019-2020, le club de foot de Mainvilliers ne cesse de se développer en effectuant 4 montées sportives en 4 ans.

La Ville est fière de ce résultat historique pour le club, qui pour la première fois aura une équipe fanion qui évoluera en 5^{ème} division nationale française. Une équipe qui gagne est le fruit d'une bonne cohésion de groupe ainsi que d'un bon management, autrement dit la Ville est satisfaite et remercie Samir Kasmi, président pour la gestion du club.

Le CS Mainvilliers Football est reconnu également sur les équipes jeunes qui évoluent pratiquement toutes au niveau Régionale 1 avec des éducateurs formés et diplômés.

Grâce à la mobilisation des services de la Ville, la mise à disposition d'équipements sportifs de qualité et le travail effectué par les bénévoles, le club pourra continuer à se développer. Un grand bravo à tous les membres du CSM pour cette ascension remarquable.



Montée en puissance du CS Mainvilliers Football !

Saison 2019/2020 : Régionale 3

Saison 2020/2021 : Régionale 2

Saison 2021/2022 : Régionale 1

Saison 2022/2023 : Régionale 1

Saison 2023/2024 : Nationale 3

VIE ASSOCIATIVE



L'APE Hugo Zola vous convie à sa Kermesse

L'association des parents d'élèves des écoles Victor Hugo et Emile Zola vous convie, le dimanche 25 juin de 14h30 à 17h30, à sa kermesse, dans la cour de l'école Emile Zola. De nombreux stands pour vous amuser. Tarifs : 2 € pour 1 enfant / 3,50 € pour 2 enfants / 5 € pour 3 enfants et + (par fratrie). E-mail : apehugozola@gmail.com / Facebook : Ape Hugo Zola Mainvilliers

Grande collecte de papiers à l'école Jean Zay

L'Association de Parents d'Élèves de l'école Jean Zay organise une collecte de papiers du 12 au 19 juin qui permettra de financer des projets pédagogiques. Vous pouvez déposer du papier dans la benne mise à disposition près de l'école. Mais, nous pouvons aussi également venir vous le récupérer, n'hésitez pas à contacter l'APE par mail : apejeanzaymainvilliers@gmail.com



Rendez-vous les 7 et 8 juillet avec l'ACLAM pour une compétition de haut niveau

L'ACLAM organise, les 7 et 8 juillet prochains, la 3^{ème} édition du Masters Penta'Star sur le stade Bernard Maroquin. Discipline relativement nouvelle en France, le pentathlon des lancers regroupe les classiques poids, disque, javelot et marteau auxquels on ajoute le marteau lourd.

L'an passé, la compétition avait réuni une rare densité d'athlètes de niveau national de plus de 35 ans. Cette année, le plateau sera encore plus relevé avec des lanceurs dont le palmarès est fait de titres ou podiums européens voire mondiaux ou encore de records de France.

L'élargissement au vendredi permettra d'accueillir un nombre encore plus important de compétiteurs venus de toute la France. Cinq athlètes de l'ACLAM tenteront de rivaliser avec les meilleurs. Début des épreuves le vendredi à 15h30 et le samedi à 9h30.



EDUCATION



Ça vous dit une partie avec le maître international d'échecs ? Les élèves de l'école Emile Zola l'ont fait !



Dans le cadre du programme Class'échecs, les élèves de CE2 de l'école Emile Zola ont été initiés à ce jeu. Après s'être inscrits sur une plateforme dédiée aux échecs, les 3 classes de CE2 ont pu bénéficier de la remise de kits d'échiquier. Une fois par semaine, depuis le mois d'octobre, ces élèves s'entraînent. Avant cela, certains d'entre eux ne connaissaient même pas ce jeu.

Ces méthodes d'enseignements ludiques permettent aux élèves d'apprendre dans une ambiance décontractée et de stimuler leurs compétences.

L'idée, derrière la mise en place de ce dispositif par les enseignants, est de favoriser le développement de la stratégie, de la réflexion ou encore du raisonnement chez les enfants.

Certains d'entre eux se sont découverts un talent !

Les séances d'entraînement, plus que nécessaires, ont contribué à impressionner **Namig Guliyev, grand maître international d'échecs** et membre du club C'Chartres échecs, **venu rendre visite aux élèves pour les affronter, le 23 mai dernier.**

Divisés en binôme, les élèves de la classe de Mme Pelloil, s'affrontaient les uns contre les autres à ce jeu où il est indispensable de travailler ses méninges, soutenus et dirigés par le champion en personne.

« Je suis très étonné du niveau des élèves et de leur compréhension des règles du jeu car même en première année, en club, certains rencontrent des difficultés » explique Namig Guliyev.

C'est en juin prochain que les élèves auront l'occasion de voir le grand Namig Guliyev défier d'autres joueurs d'échecs, lors d'un championnat auquel ils ont été conviés.



La fête du CSE promet un moment convivial le 1^{er} juillet

La fête du Centre Socio-Educatif (CSE) Jules Verne se déroulera cette année le samedi 1^{er} juillet, de 15h à 23h, sur les espaces verts autour de la maison de quartier.



Cette fête du centre a pour objectif de créer du lien social, passer un moment convivial et développer le vivre ensemble. Elle est organisée par l'équipe et le

comité d'usagers du CSE, les habitants et nos partenaires (Ville de Mainvilliers, l'Adsea, l'association Reconstruire Ensemble, PSK ...)

Tous les Mainvillois, petits et grands sont les bienvenus à ce moment convivial et gratuit.

Au programme de la journée :

- **De 15h à 19h30** : stands et animations proposés par les habitants, les partenaires et l'équipe du CSE
- **19h30 à 23h** : temps convivial autour d'un repas offert par le CSE

Renseignements au CSE Jules Verne Léo Lagrange
– 137 Avenue de la Résistance. Tél 02 37 23 21 14

Ateliers participatifs et créatifs, la tendance du Do It Yourself (DIY)

Vous avez envie d'apprendre pour faire vous-même des cosmétiques ? De relooker des meubles ? De coudre ? De réparer votre vélo ? De fabriquer des meubles en carton ?

Vous avez envie de passer un moment avec d'autres personnes en toute convivialité ?

Vous avez envie d'être utile à la planète et d'agir concrètement pour la transition écologique ?

N'hésitez plus ! Inscrivez-vous aux ateliers gratuits (participation libre non obligatoire) !

Lancés début avril, ces ateliers sont ouverts à toutes et tous et se déroulent les mercredis et les samedis à la Recyclerie Solidaire. Le programme des ateliers est disponible sur place.

Ils sont animés soit par des salariés de Reconstruire Ensemble soit par des partenaires comme La Dame à la licorne, ChartrAVélo, le DAME de Champhol, l'entreprise Greez et prochainement Les 3R et d'autres à venir...

Ces ateliers vous permettront d'acquérir un savoir-faire que vous pourrez ensuite utiliser chez vous avec vos proches pour redonner une seconde vie à des objets, réduire les déchets, réaliser des économies, prendre soin de vous et de la planète.

Infos pratiques

- La Recyclerie Solidaire est située au 15 rue Jean Perrin à Mainvilliers.

- Pour déposer des objets en bon état, merci de réserver un créneau en tapant sur internet en haut de votre barre d'outil : reconstruire-ensemble.reservio.com

- La boutique est ouverte les mercredis et samedis de 10h à 18h.

- Inscription aux ateliers : directement à la boutique durant les jours d'ouverture





Le Conseil municipal de Mainvilliers, installé le 28 janvier 2022, est composé de 33 élus, dont 27 issus de la majorité municipale et 6 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique vos représentants élus qui siègent au Conseil Municipal pour prendre les décisions qui vous concernent.

Ils font la ville, **focus sur**

Rita Canale, Adjointe au Maire, chargée du Pôle de l'Épanouissement, de l'Économie Sociale et Solidaire, des associations et de la Culture



Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

« Je suis mère au foyer et âgée de 51 ans. J'ai 3 enfants et je suis arrivée sur Mainvilliers il y a une vingtaine d'années.

Dès mon arrivée, je me suis inscrite dans diverses associations, scolaires, culturelles et sportives.

Mon engagement auprès de la population fût, immédiatement, remarqué des différents groupes scolaires de la commune, du CSE et de la population.

En fait, je faisais partie du groupe des parents d'élèves de l'école de mon fils ce qui m'a permis de connaître davantage la population, notamment grâce aux accompagnements lors des kermesses, sorties scolaires.

J'accompagnais, également, en tant que bénévoles, les co-équipiers du club de foot de mon fils. Je pouvais donc échanger avec les parents. Tout ceci m'a permis d'être sollicitée pour devenir citoyenne associée et avec ce nouveau rôle j'ai pu participer à l'élaboration de la charte de la co-éducation.

Mon engagement auprès de la collectivité a trouvé sa place. Ensuite, j'ai effectué un mandat en tant que conseillère municipale. »

Mon engagement auprès de la population fût immédiatement remarqué.

Quelles sont vos priorités en matière de culture ?

« Mes priorités font écho à ma délégation d'Adjointe, être source de proposition pour faire émerger une économie en direction des populations éloignées de l'emploi, mettre en lumière la diversité culturelle et culinaire.

Un de mes projets est de soutenir une partie de la population qui a pour objectif l'auto-entreprenariat dans le domaine de la cuisine et lorsque celui-ci est porté par une structure associative et grâce au côté politique, nous permettons à ces jeunes auto-entrepreneurs de se former.

Nous avons à coeur, avec Madame le Maire, de faire découvrir l'art sous toutes ses formes et le rendre accessible à tous, c'est pourquoi nous avons permis avec « Mainvilliers s'expose » aux amateurs d'art de la ville de donner de la visibilité à leurs oeuvres.

Je suis une élue de terrain, je reste proche de la population pour essayer de proposer des projets au plus près de leurs préoccupations ».

Comment abordez-vous cette seconde partie de mandat ?

« Nous sommes à mi-mandat et nous sommes très fortement impactés par la crise économique, nous avons entamé des chantiers d'envergure en début de mandature, nos ambitions sont intactes mais face à cette réalité nous allons devoir être plus inventifs pour mener à bien tous nos projets. »

LE CONSEIL MUNICIPAL



Michèle BONTHOUX

Maire, chargée de la police municipale,
du logement social, de la communication
et des ressources humaines,
Conseillère communautaire,
Conseillère régionale

Adjoints au Maire :



Christophe DEFRANCE

1^{er} Adjoint au Maire, chargé du Pôle
Intergénérationnel, de l'Éducation
et de la Politique de la Ville



Sandrine MONTBAILLY

Adjointe au Maire, chargée des Finances,
Prospectives et Marchés Publics



Rita CANALE

Adjointe au Maire, chargée du Pôle de
l'Epanouissement, de l'Économie Sociale et
Solidaire, des associations et de la Culture
Conseillère communautaire



Romyns-Félix CHARON

Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme
et ANRU



Sylvie VICENTE

Adjointe au Maire, chargée de la
Petite Enfance



Gérard BOUSTEAU

Adjoint au Maire, chargé des bâtiments,
de l'informatique, de la voirie
et de l'environnement urbain



Laetitia FERNANDES

Adjointe au Maire, chargée du Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS),
de l'action sociale et de l'inclusion



Jean-Paul RAFAT

Adjoint au Maire, chargé du
Développement Durable
et budget participatif
Conseiller communautaire



Jacques GUILLEMET

Adjoint au Maire, chargé de l'économie de
proximité et au Pôle Santé
Conseiller communautaire

Conseillers municipaux délégués :



Anne BUREAU

Conseillère municipale déléguée,
chargée des Séniors



Hamady GADIO

Conseiller municipal délégué,
chargé de la Jeunesse (16 – 25 ans)



Mahieddine MAHI

Conseiller municipal délégué,
chargé de la Population



Frédéric GUINCETRE

Conseiller municipal délégué,
chargé du Sport



Samir KASMI

Conseiller municipal délégué,
chargé de la Jeunesse (7 – 16 ans)



Frédéric MARIE

Conseiller municipal délégué,
chargé de la Citoyenneté



Autres Conseillers municipaux de la Majorité :



Aziz BOUSLIMANI
Conseiller communautaire



Isabelle MONDOT
Conseillère communautaire



Denise DUBOIS



Paulette MERCIER



Yasmina SAIDI



Bernard VINSOT



Mayléa EDMOND



Julien MALLOL



Magou KONATE



Edwige NTOMBANI



Annabelle ALHASAN

Liste « Ensemble passons à l'action » :



Michel CIBOIS
Conseiller communautaire



Sophie MILON-AUGUSTE



Alexandre MASSA



Catherine JUBAULT



Pascale COUTURIER



Catherine JURE



Mairie de Mainvilliers

Hôtel de Ville - place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex

02 37 18 56 80

Site : ville-mainvilliers.fr

Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et
13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)

- **Direction des Services Techniques :**

02 37 18 56 43

Informez-nous avec le numéro citoyen

0 800 48 48 73 Service & appel gratuits

Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Direction de la Vie Locale

129 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 12h15 et 17h le vendredi)

- **Secrétariat :** 02 37 18 37 20

- **Culture :** 02 37 18 37 25

Direction enfance / famille

129 avenue de la Résistance

- **Service éducation :** 02 37 18 56 46

- **Secrétariat :** 02 37 18 37 21

Police municipale

127 avenue de la Résistance

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)

Accueil physique le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

125 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (ouverture à 10h le jeudi ; fermeture à 17h le vendredi)

- **Secrétariat :** 02 37 18 32 26

- **Programme de réussite éducative :** 02 37 18 30 58

Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine

131 avenue de la Résistance

Ouvert mardi 15h-18h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi 10h-12h et 15h-18h, vendredi 15h-18h, samedi 10h-12h et 14h-17h

02 37 21 84 57

Pôle petite enfance « Les Mainvillous »

133 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 7h30-18h30

- **Multi accueil :** 02 37 18 54 44

- **Crèche familiale :** 02 37 18 54 45

- **Relais d'Assistants Maternelles :**

06 16 33 57 07

- **Protection Maternelle et Infantile :**

02 37 21 85 21

Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3 rue du 14 Juillet

Ouvert du lundi au vendredi 7h30-17h (fermeture à 16h le mercredi et le vendredi)

02 37 18 56 84

Institutions

Centre socio-éducatif Jules Verne

137 avenue de la Résistance

02 37 23 21 14

Centre aquatique et forme des Vauroux

1 rue Salvador Allende

09 71 00 28 28

La Poste

135 avenue de la Résistance

02 37 84 13 70

Chartres métropole

Hôtel de Ville - Place des Halles

28000 Chartres 02 37 23 40 00

- **Pour les déchets,** joindre

Chartres métropole au numéro vert

0800 22 20 36.



CHARTRES
MÉTROPOLE

Point d'accès au Droit

5 rue du Docteur-Gibert à Chartres

ouvert du lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h.

02 36 67 30 40

L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

Conseil départemental d'Eure et Loir :

02 37 20 10 10

Numéros d'urgence

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) :

02 37 20 45 47

Commissariat de Chartres : 02 37 24 75 39

Violences faites aux femmes : 3919

Pompiers : 02 37 84 13 70

SAMU : 15

Préfecture : 02 37 27 72 00



Les travaux de voirie tiennent la route

Le 21 janvier 2022, les Mainvillois nous ont renouvelé leur confiance pour dessiner le futur de leur ville. Depuis, les élus et agents des services techniques (CTM et espaces verts) ont œuvré efficacement malgré les perturbations dues au COVID et aux hausses des coûts.

Concernant la voirie et les réseaux divers, nous avons engagé des investissements conséquents depuis juin 2020. Cette ambition nous a permis de réaliser la réfection totale de la voirie rue du 4 septembre, et bientôt la réfection des trottoirs de la rue et l'impasse Henri Dunant, sans oublier l'impasse Jean Lurçat après enfouissement des réseaux. Plusieurs rues ont vu leur sens de circulation modifiés pour imaginer, tester, trouver la meilleure solution qui satisfera riverains et automobilistes.

Après avoir exécuté la réfection des trottoirs et la contre-allée du côté impair de l'avenue Gambetta, c'est au côté pair de prendre un coup de jeunesse, avec la création d'une piste cyclable. 2024 verra l'achèvement de ces aménagements, tout comme celui de la rue Léon Fouré et du carrefour qui la croise avec la rue Esther Villette. Afin de sécuriser l'accès au Bois du Château, son allée sera aménagée courant 2024.

Concernant le foncier bâti, l'agrandissement du pôle petite enfance devrait permettre, à terme, d'accueillir 45 berceaux, soit 20 supplémentaires. D'importants travaux étaient nécessaires sur le groupe scolaire Coubertin, avec la création d'un accueil périscolaire pour bien accueillir les nombreux enfants présents avant et après l'école. Les sanitaires des maternelles vont être totalement refaits et la première tranche des travaux de végétalisation des cours débiteront durant les vacances scolaires.

Enfin, des panneaux photovoltaïques vont être installés sur différents bâtiments communaux bien exposés en collaboration avec Synelva.

Nous maintenons le cap et mettons tout en œuvre pour améliorer le quotidien des mainvillois, que ce soit pour leurs déplacements, leur sécurité ou pour les structures utilisées au quotidien.

Vos élus de la majorité : Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois

Mutualisation :

Lors d'un précédent conseil a été adopté une résolution concernant notre sécurité collective, permettant la mutualisation des effectifs de police municipale, ainsi que l'exploitation commune des caméras de vidéo-surveillance. Nous sommes heureux de cette décision que nous souhaitons Nous espérons d'autres actions de mutualisation pour le bien communal.

Urbanisme :

Ces derniers temps, des réunions "publiques" ont lieu, concernant des projets immobiliers et leurs impacts. Nous regrettons ne pas être informés en amont. Défaut de communication ou réelle envie de masquer ? Nous nous étonnons du caractère public puisque seuls quelques riverains sont conviés !

Conseil Municipal du 4 Avril :

Pour votre information, la séance du Conseil a pu se tenir grâce à notre présence, sans nous le conseil ne pouvait se tenir, le quorum n'aurait pas été atteint ! Nous avons voté contre le budget 2023.

Non pas que nous soyons contre les investissements programmés, mais ceux-ci nous paraissent peu ambitieux. La municipalité se targue d'un endettement des plus faibles...De notre côté, nous considérons qu'un emprunt raisonné permettant un investissement fructueux pour l'avenir ferait venir des contributeurs au budget de la commune.

Nous finissons le conseil par une soi-disant information qui est en fait plusieurs remarques désobligeantes de Madame le Maire concernant notre article paru dans le dernier Mainvilliers Mag ! Lorsque nous écrivons « que se passe-t'il ...»; il paraît que, nous écrivons n'importe quoi ! Doit-on demander à Madame la Maire une validation du contenu de nos écrits avant parution ? Pourquoi se sentir agresser ? N'est-ce pas l'expression d'une certaine fébrilité ?

Concernant nos Articles : Pour communiquer avec vous, nous avons « droit » à 2250 caractères, et devons écrire environ deux mois avant la distribution. Veuillez nous excuser si nos articles ne collent pas l'actualité !

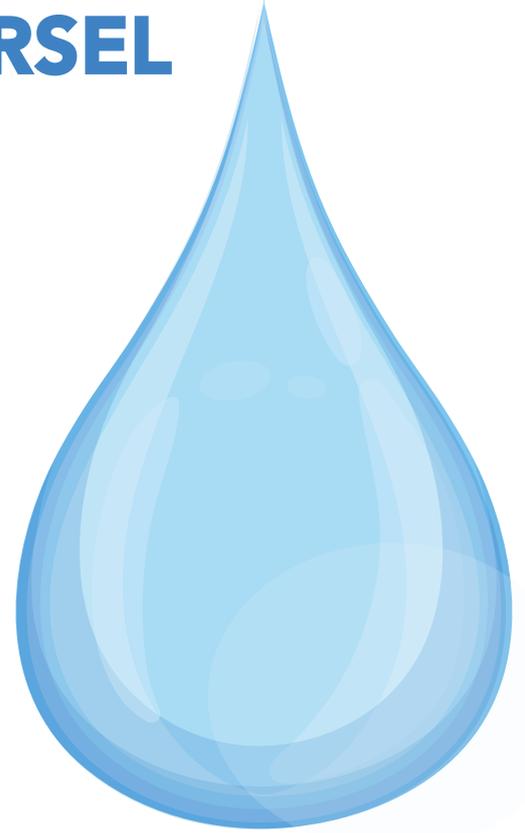
Lorsque vous recevrez ce Mainvilliers Mag, la période estivale pointerait son nez, nous vous souhaitons des vacances aussi bonnes que possible !

Vos élus de la liste Ensemble Passons à l'Action, Michel CIBOIS, Sophie MILON AUGUSTE, Alexandre MASSA, Catherine JUBAULT, Catherine JURE, Pascale COUTURIER

L'EAU EST UN PATRIMOINE COMMUN, UN DROIT UNIVERSEL

L'EAU DEVIENT UNE
RESSOURCE RARE.

ENSEMBLE,
ÉCONOMISONS-LA !



Je préfère la douche au bain !



J'utilise le lave-linge et le lave-vaisselle quand ils
sont pleins !



Je ne laisse pas l'eau couler en continu quand je
me lave les dents ou quand je fais la vaisselle à la main.



Je répare rapidement les fuites de robinet ou de la
chasse d'eau.



Je coupe les robinets d'eau quand je pars plusieurs
jours.



Quand j'en ai le droit, j'arrose mon jardin aux heures les
moins chaudes (soir ou matin de bonne heure).



Mainvilliers